



Table des matières :

1. Edito
2. Retour sur la législature écoulée
3. Permis de construire
4. Changement de régime de l'autorité tutélaire
5. Bibliobus
6. Dénéigement et ouverture des routes, places et chemins
7. Complexe scolaire et halle de gymnastique
8. Dernière assemblée communale 2012
9. Remerciements
10. Dernière minute !

Edito

Mesdames et Messieurs,
Chers habitants,

Vous avez en mains le dernier exemplaire de l'Infos commune de cette année.

Aussi, cette fin d'année 2012 marquera le terme de la présente législature des autorités communales actuelles.

Une nouvelle équipe s'installera aux commandes et continuera, comme cela est le cas depuis des décennies, de piloter le bateau communal.

J'aime d'ailleurs cette métaphore d'un bateau qui avance dans les eaux tumultueuses afin d'arriver à bon port.

Quelques soient les épreuves, il faut naviguer en eaux parfois troubles, parfois agitées, mais souvent avec le vent en face, peu de fois avec le vent dans le dos. Il faut éviter les récifs, piloter dans le brouillard, dévier le moins possible de sa trajectoire et rendre la navigation la plus agréable possible pour un maximum de gens possibles, malgré les coups de tabac. L'important étant d'atteindre le but fixé.

Naturellement, il y aura toujours des passagers incommodés par de petites erreurs du pilote, il y aura toujours des personnes trouvant que cela ne va pas assez vite, d'autres que cela va trop vite, bref, on ne peut pas plaire à tout le monde et encore moins contenter tout le monde.

Le principal est de toujours garder le cap et rendre le plus heureux possible un maximum de gens durant la croisière.

Ainsi, nous espérons avoir su mener les affaires communales pour que la population de Montfaucon ait un bel avenir.

L'année 2012 n'aura cependant pas été des plus faciles pour les membres du Conseil communal, car elle a été marquée par le défi d'une fusion à l'échelle régionale, massivement rejetée par la population des Franches-Montagnes. A Montfaucon, plus de 45% des votants ont pourtant dit oui, soutenus en cela par l'ensemble du Conseil communal qui était unanimement favorable à ce grand projet de société.

Ce résultat a eu quelques effets déstabilisants durant une très courte période. Mais très vite les membres du Conseil ont repris avec assiduité leurs travaux et dès le mois d'avril, chacune et chacun a donné le coup de collier utile à la bonne marche des affaires.

L'été a passé et la population de Montfaucon a très vite su redonner confiance aux autorités, puisque le résultat des élections communales de l'automne a balayé toute idée de de changement de cap.

Des tracts et des plaquettes publicitaires laissant planer un certain doute sur la probité des autorités en place n'ont pas eu l'effet escompté et la réaction populaire ne s'est pas fait attendre.

Malgré le fait que certains habitants essaient de freiner tout développement ou idée d'amélioration, le Conseil communal avance et relève les défis d'avenir qui défient chaque jour notre existence. Afin que notre commune existe et vive, il faut s'adapter.

Personnellement, j'ai eu un plaisir énorme à servir la collectivité. Que ce soit dans le développement des infrastructures communales, que ce soit dans le développement de l'habitat collectif, dans le personnel communal engagé, dans les finances communales, dans les modèles scolaires, dans la politique sociale ou économique, j'ai beaucoup appris et l'institution communale m'a aussi beaucoup apporté.

On peut toujours faire mieux, mais ne perdons cependant pas de vue que la très grande majorité des citoyennes et citoyens de Montfaucon avancent avec leur temps, soutiennent leurs autorités et accèdent ainsi au bonheur de la vie communautaire.

Laissons donc les contestataires professionnels à leurs occupations favorites et réjouissons-nous de l'avenir de notre commune si chère à sa population.

Ceci dit, j'aimerais revenir maintenant sur les huit dernières années passées à la tête de la commune.

Claude Schaffter, maire



Retour sur la législature écoulée

Schaffter Claude, Maire

Administration, Finances, Police



De 2005 à 2012 il s'en est passé des choses...

Voici un petit condensé de l'activité communale durant cette période.

Les réussites :

- Réalisation finale de la traversée de Montfaucon (H18), commencée avec brio par les autorités précédentes : trottoirs, murs de soutènement, éclairage public, négociation avec les propriétaires fonciers des places et accès de bord de route, des introductions d'eau potable, etc...
- Réalisation de la desserte forestière de «Derrière le Slésie» avec chemins d'accès et pistes forestières. Ce chantier a été voté en 2004.
- Mise en conformité de la route intercommunale Montfaucon-La Combe.
- Raccordement en eau potable des fermes de Montcenez depuis Sous-la-Côte.
- Réalisation d'un chemin d'accès agricole pour le terrain communal « Grasses-Seignes ».
- Modification de zone « Champ-Faivre/Champ-Mathias » pour permettre la construction de maisons familiales supplémentaires.
- Réalisation d'un plan spécial pour la construction de 8 parcelles privées sur le terrain de l'ancien zoo.
- Construction de 27 maisons familiales, d'un manège, réouverture d'une usine et agrandissement d'une autre.
- Construction d'une nouvelle zone à bâtir « Champs Mathias 1 » à partir d'une parcelle privée (11 nouvelles parcelles).
- Construction d'un « Eco-Point » au centre du village avec une déchetterie à la STEP.
- Construction d'un bassin de rétention des eaux usées à la STEP.
- Réfection du réservoir d'eau potable, avec surveillance à distance des locaux, du débit d'eau, des vannes d'arrêt d'urgence, de la vanne incendie.
- Bouclage des conduites d'eau du village.
- Augmentation de la population de plus de 24% en 8 ans.
- Réorganisation totale de l'administration communale, définition de nouveaux concepts de travail, diminution de 0,65 postes de travail.
- Aménagement comptable des dettes de la commune et réalisation d'emprunts à taux fixes très intéressants (diminution de la charge d'intérêts de plus de Fr. 55'000.-/an depuis 2004).

- Construction d'un nouveau complexe scolaire avec salle polyvalente.
- Fusion des communes de Montfaverger et Montfaucon au 1^{er} janvier 2009.
- Introduction de 3 zones 30 km/h.
- Réalisation du PAL (plan d'aménagement local), soit 4 ans de travaux acharnés par une commission de 9 personnes (crédit voté en 2004).
- Réalisation du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) à Montfaucon.
- Réalisation du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) à Montfaverger.
- Promotion pour l'installation d'un distributeur d'argent (Bancomat) sous le couvert du bureau communal.
- Création d'un cercle scolaire avec les communes de St-Brais, l'ancienne commune de Montfaverger et Montfaucon.
- Fermeture définitive de l'ancienne décharge des ordures ménagères du Chaufour et aménagements selon les directives cantonales.
- Révision des règlements communaux d'organisation, des élections, de l'eau potable, des eaux usées, de constructions et création de nouveaux règlements pour les pâturages de Montfaverger ainsi que pour le subventionnement de nouveaux logements.
- Nomination d'un nouvel employé communal en remplacement du titulaire arrivé en retraite.
- Changement du code postal de Montfaucon afin de permettre le tri postal au Noirmont au lieu de Bassecourt.
- Organisation d'une grande rencontre des Montfaucon de France en collaboration avec la société d'embellissement en 2008.
- Conception et réalisation d'un journal communal d'informations 3 à 4 fois par an.



Les ratées et les déceptions :

- L'anéantissement du projet d'une seule commune pour toutes les Franches-Montagnes.
- La remise en cause par le tribunal administratif jurassien de la taxe forfaitaire des ordures.
- La mise en location des pâturages aux ayants-droit (projet en veilleuse).
- Aménagements de panneaux touristiques et d'un vestige aux abords de Plain-de-Saigne.



Les affaires en cours et les projets :

(Cette description n'engage pas les nouvelles autorités !..)

- Projet touristique d'un hôtel 4 ou 5 étoiles.
- Aménagement de nouvelles maisons pour le village de vacances REKA.
- Introduction d'une nouvelle taxe ou redevance sur les résidences secondaires.
- Introduction de la taxe aux sacs pour les DUC (déchets urbains combustibles).
- Révision du règlement d'utilisation des pâturages communaux et de l'exploitation sylvo-pastorale.
- Réalisation d'une nouvelle zone d'habitations (à bâtir) « Champs Mathias 2) avec 25 nouvelles parcelles.
- Projet de revitalisation des mares du pâturage du Péché.
- Suppression de la butte de tir à 300 mètres, derrière la ciblirie du Péché et traitement de la terre contaminée au plomb. Rétablissement définitif du site.

Voilà en quelques lignes les différents objets qui sont traités au Conseil communal durant les nombreuses séances de travail.

A part cela, le Conseil traite toutes les affaires courantes chaque lundi soir pour les domaines qui sont décrits par les conseillers communaux ci-après.

Je vous souhaite bonne lecture de ce journal Infos commune et vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la prochaine assemblée communale qui aura lieu le lundi 10 décembre 2012.

Brülhart Colette, Conseillère communale

Affaires sociales, tutelles, sociétés



Décembre 2012 marque la fin d'une législature et pour moi, la fin de mon mandat de Conseillère communale. Mon engagement fut riche en expériences.

En tant que responsable de l'action sociale, j'ai noué de nombreux contacts avec les sociétés et les associations. J'ai rencontré des gens disponibles, motivés et souvent bénévoles.

Montfaucon a la chance d'avoir des sociétés dynamiques. Je remercie leurs dirigeants pour leur disponibilité.

Sur le plan régional et cantonal, il existe un grand nombre d'associations et de services auxquels chacun, jeune et moins jeune, peut faire appel en cas de besoin. J'en cite quelques-uns bien que ma liste de soit pas exhaustive :

- Centre de puériculture
- Crèche « Association Arc-en-Ciel »
- CAD (crèches à domicile)
- Ludothèque
- Bibliobus
- Centre de planning familial
- Croix-Rouge
- Pro Infirmis
- Ligue jurassienne contre le cancer
- Ligue pulmonaire
- Procap
- Pro Senectute
- Service social des F.-M.
- Noctambus
- Soif de ...
- Espaces Jeunes

Etre responsable de l'action sociale, c'est aussi gérer des dossiers sensibles et délicats. J'ai essayé de le faire au mieux, soutenue par une équipe solidaire avec qui, durant quatre ans, j'ai collaboré avec énormément de satisfaction.

Froidevaux Theytaz Viviane, Conseillère communale

Urbanisme, développement, bâtiments



Après deux ans et demi au Conseil communal, je termine ma période de remplacement d'un Conseiller alors démissionnaire.

Cela a été une expérience très enrichissante. J'ai beaucoup aimé découvrir et comprendre comment fonctionne une commune de l'intérieur, approfondir le jeu des relations commune-canton et surtout percevoir le nombre de dossiers parfois très pointus menés par des personnes volontaires.

Une commune, c'est une vraie entreprise qu'il faut réussir à gérer du mieux possible en tenant compte avant tout des intérêts de la population, mais également des impondérables finances communales et cantonales. Tout cela avec du personnel pas forcément du métier.

Ce que je retiendrai avant tout, c'est tout le travail effectué par une équipe solidaire. Chapeau à tous !



Gonin Albert, Conseiller communal

Ecoles

Voilà, bientôt se termine l'année 2012 et en particulier mon mandat de Conseiller communal en charge des écoles.

Je suis très reconnaissant d'avoir eu l'opportunité de pouvoir travailler pour ma commune où ensemble, nous avons pu réaliser bien des choses concrètes, pour le bien de tous, en particulier le complexe scolaire et la rénovation de l'école.

Je remercie toute la population qui m'a fait confiance, y compris Monsieur le Maire ainsi que mes collègues du Conseil communal. J'ai aussi eu bien du plaisir à travailler avec le corps enseignant où nous avons eu une bonne entente pour élaborer tout ce qu'il y avait à faire, merci.

Je suis ravi du choix de la population concernant le vote pour les nouvelles autorités. C'est avec respect que je souhaite aux nouveaux partants beaucoup de satisfaction pour diriger la commune avec succès dans les responsabilités qui les attendent.

Que la nouvelle année soit pour tout le monde, paix, joie et santé. Amitié à tous !



Savary Martial, Conseiller communal

Pâturages, forêts, agriculture



Il y a déjà 4 ans, les communes de Montfaverger et de Montfaucon fusionnaient. De ce fait, je suis entré en fonction comme Conseiller communal en tant qu'ancien citoyen de la défunte commune.

Pour ce 1^{er} mandat, j'ai choisi le dicastère « Forêts et Pâturages ». En janvier 2009, une Commission des pâturages de Montfaverger a vu le jour car ceux-ci restaient sous l'identité de l'ancienne commune. Avec cette Commission, un nouveau règlement des pâturages a été élaboré.

J'ai également fonctionné à la présidence de la Commission des pâturages de Montfaucon où différents dossiers ont été traités, dont l'interdiction des barbelés (celle-ci n'est pas encore définitive), la mise en place d'un plan de fumure selon les nouvelles directives, des ventes

et des échanges de terrains, la revitalisation des mares du Péché, l'entretien des pâturages pour les principaux.

Les dossiers des barbelés et du plan de fumure ont également été traités pour Montfaverger.

Pour les forêts, nous travaillons en collaboration avec le garde forestier afin d'éclaircir certains secteurs de pâturages en supprimant de vieux sapins pour recréer des pâturages boisés selon les critères du Canton.

J'ai aussi participé aux séances du projet-pilote de la Confédération sur certaines communes des Franches-Montagnes pour la nouvelle politique agricole 2014.

En vous remerciant pour la confiance dont vous m'avez témoignée lors des dernières élections, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Villiger Andreas, Conseiller communal

Déchets, Environnement



Dans le dicastère des déchets et environnement, on a pu entreprendre différents travaux tout au long des 4 dernières années.

Ces travaux ont permis de bien améliorer la gestion des différents déchets produits par la population de Montfaucon.

Notamment du côté de la construction d'un Eco-Point communal. Ce bâtiment construit en 2010-2011 abrite les différents conteneurs pour le ramassage du verre, du papier, du carton ainsi que les huiles ménagères, la céramique, les habits, le fer et alu, les piles et les capsules de café usagées. Des instructions précises expliquent aux citoyens comment recycler et trier.

Dernièrement, je me suis intéressé à savoir comment recycler le carton de manière plus économique, car les transports de bennes pour ce dernier étaient de 10 à 12 fois par an. Maintenant avec une benne munie d'une presse, ce carton écrasé ne nécessite plus que 3 à 4 voyages par an, d'où une économie importante en frais de transport.

Du côté de la STEP, nous avons poursuivi le travail de traitement de l'eau usée ainsi que celui de la récupération écologique des déchets verts. Ce travail a un coût.

Il y a de plus en plus de déchets verts amené à la STEP. Ce serait bien si les citoyens traitaient leurs déchets de gazon et herbe dans un petit compost à la maison, du



moins ceux qui en ont la possibilité, car les frais issus de ces traitements sont importants (env. Fr. 3'000.- à 4'000.-). Nous devons pour la prochaine législature entreprendre une réflexion sur 3 axes :

- La taxe aux sacs pour les DUC (déchets urbains combustibles)
- Le traitement du plastique issu de l'emballage des balles rondes par les agriculteurs (3 à 4 tonnes par an !)
- Infos sur un meilleur tri des déchets

Nous y reviendrons en temps voulu.

J'aimerais encore remercier sincèrement les employés communaux qui font un effort pour un meilleur environnement, dire merci aussi aux personnes qui trient activement leurs déchets.

Je veux aussi vous dire que j'ai eu beaucoup de plaisir de travailler durant 4 ans pour la commune, c'était passionnant et intéressant, j'ai appris beaucoup de choses. Les gens devraient faire aussi une période pour la collectivité, cela ouvre l'esprit et l'imagination.

Je vous adresse mes plus sincères vœux pour la nouvelle année et mes remerciements pour votre collaboration.

Todeschini Giovanni, Conseiller communal

Travaux publics, routes



Pendant ma première législature, 2005 - 2008, j'ai été chargé, entre autre du dicastère de l'agriculture, tâche à première vue un peu difficile pour moi, car arrivé de la ville, mais facile à surmonter puisque je connaissais presque tous les agriculteurs de la région.

Par mon travail, il y a quelques années j'avais participé, en tant qu'entrepreneur, à la construction de plus d'une douzaine de fermes aux Franches Montagnes, de même que à la réalisation de nombreux chemins dans le cadre des remaniements parcellaires.

En tant que président de la commission des pâturages, je me suis initié au système très complexe des "encrannes" c'est-à-dire des droits qu'ont les agriculteurs à lâcher du bétail sur les pâturages communaux.

Après quelques difficultés, j'ai trouvé ça intéressant et enrichissant, cela m'a aussi appris à comprendre que ce secteur d'activités n'était pas si simple à gérer, et que les agriculteurs, qui, il y a quelques dizaines d'années, n'avaient qu'à tendre la main pour que l'on y mette quelque

chose dedans, commençaient à avoir des sérieux problèmes quant à l'exploitation et à la rentabilité de leurs domaines.

Ma deuxième législature 2009-2012 a été plus variée: travaux publics, police des constructions, réseaux d'eau potable, éclairage public, et bien sûr mon plus grand engagement : la réalisation du nouveau complexe scolaire et halle polyvalente comme président de la commission de construction et suivi du chantier.

Je pense aussi à quelque autres beaux projets auxquels j'ai participé activement par leur étude et concrétisation : l'extension de la zone à bâtir, l'amenée de l'eau potable aux fermes de Montcenez, la réalisation d'un nouveau "Eco Point" pour tous les déchets communaux et la modernisation et mise aux normes des installations du réservoir d'eau potable.

Je ne veux surtout pas dire que j'ai fait tout ce que je viens d'énumérer moi-même ; si cela a pu être réalisé, c'est grâce à la collaboration du maire, des conseillères et conseillers, des employés communaux, avec qui j'ai eu le plaisir et la satisfaction de collaborer pendant ces dernières huit années. Je les remercie toutes et tous très sincèrement.

Je me suis intéressé à la manière d'administrer une commune et je me suis rendu compte que l'on ne gère pas une administration de droits publics de la même manière qu'un ménage ou une entreprise privée: on doit suivre, respecter et appliquer plein de normes et règlements auxquels on est astreint. J'ai trouvé tout ça très intéressant, instructif et enrichissant.

C'est avec ces huit années d'apprentissage et d'expérience acquise que je me suis engagé à assumer la place de maire de la commune de Montfaucon.

Je saisis l'occasion pour remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance lors des dernières élections. Je ferai tout ce qui m'est possible pour la mériter tout au long de ces cinq années futures. Merci

Permis de construire

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. La Tuilerie SA
- Transformations du bâtiment de l'étalement.
2. Hennin Vincent
- Construction d'une cabane de jardin.



3. Dubach Marianne
- Aménagement d'une pompe à chaleur.
4. Rebetez Ali
- Installation de panneaux photovoltaïques.
5. La Tuilerie SA
- Transformations du bâtiment ex-Surdez.

Changement de régime de l'autorité tutélaire

Le nouveau droit fédéral de la protection de l'enfant et de l'adulte entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Des changements importants seront apportés tant aux mesures de protection qu'à l'organisation des autorités.

Les mesures actuelles de protection que sont la mise sous tutelle et le conseil légal disparaissent en tant que telles et sont intégrées dans 4 formes différentes de curatelle définies par le nouveau droit. Il s'agit des curatelles d'accompagnement, de représentation, de coopération et de portée générale (cette dernière correspondant à l'ancienne tutelle).

En conséquence, les autorités tutélaires communales disparaîtront au profit d'une autorité cantonale nommée Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).

Les Conseils communaux ne seront plus compétents en la matière et tous les dossiers seront transférés à la nouvelle Autorité de protection, située à Delémont.

Les professionnels nommés pour cette nouvelle structure sont d'ores et déjà connus. Le collège de l'Autorité de protection sera composé de M. Christian Minger pour la présidence et de Mmes Marie-Angela Queloz et Janique Sangsue, respectivement juriste, travailleuse sociale et psychologue. Une juriste, des travailleurs sociaux et du personnel administratif compléteront l'équipe de l'APEA.

A noter encore que les tâches des services sociaux régionaux ne seront pas modifiées. Ces derniers continueront notamment d'assumer les mandats de curatelle nécessitant des compétences professionnelles, tandis que les cas plus simples pourront être confiés à des particuliers.

Colette Brülhart

Bibliobus

Preuve de son succès, le Bibliobus compte plus de 5'500 fidèles abonnés.

Montfaucon n'est pas en reste puisque chaque année, le nombre de lecteurs augmente.

Pour la 2^{ème} fois durant cette législature, le Conseil communal a accepté d'augmenter d'un quart d'heure le temps de stationnement. Dès janvier, le Bibliobus sera présent durant 3 heures à Montfaucon, une fois par mois, le samedi matin.

Le bibliothécaire sera ainsi plus disponible pour vous renseigner et vous conseiller.

L'horaire est affiché au bureau communal. Rendez-vous donc au Bibliobus afin que vous puissiez assouvir votre passion de la lecture.

Quelques chiffres (2011) :

84 communes desservies, 8 collaborateurs, 3 bus, 82'000 documents, 4'241 nouvelles acquisitions.

A Montfaucon :

5'386 volumes prêtés, 31 enfants et 51 adultes inscrits.

Colette Brülhart



Déneigement

Après un bel et chaud été de St. Martin, l'hiver, qu'on avait quelque peu oublié, s'est gentiment installé sur notre beau plateau franc-montagnard.

Si les paysages enneigés sont admirables, les routes et les places, elles, peuvent présenter par contre, quelques problèmes de déplacements aussi bien à pieds qu'en voiture.

Les employés communaux feront tout ce qu'ils peuvent pour rendre ceux-ci le plus facile et agréable possible. Encore faut-il qu'ils puissent accomplir leur travail dans de bonnes conditions.



Tout détenteur de véhicule qui ne possède pas un abri, est prié de stationner son véhicule dans des endroits assez spacieux pour permettre un passage sans danger aux engins qui déblayent la neige. Les places publiques doivent être libérées dans la matinée assez tôt, pour que celles-ci puissent être déblayées.

Les trottoirs ne doivent pas servir de dépôt de neige provenant des places ou perrons privés, mais doivent rester propres pour permettre aux piétons de passer aisément.

Nous nous permettons de rappeler à tous les habitants que les engins de la commune déblayent uniquement les chemins et places communales. Les chemins et places privées doivent être déblayés par les propriétaires et ceci à leurs frais.

Enfin, à certains endroits, les branches d'arbres ou autres haies, qui n'ont pas été taillées cet automne, se plient avec le poids de la neige sur les bords des routes et trottoirs et empêchent un déblayement correct. Les propriétaires sont donc priés de les tailler.

Les autorités communales sont sûres que toute la population saura faire preuve de bonne volonté et collaboration.

D'avance nous vous en remercions et vous souhaitons un joyeux hiver.

Giovanni Todeschini



Nouveau complexe scolaire et halle de gymnastique

C'est avec une grande satisfaction et fierté que les autorités communales et la commission de construction peuvent vous annoncer que le nouveau complexe scolaire et la halle polyvalente sont terminés.

Ces bâtiments, qui feront la fierté de la population de la commune de Montfaucon, ont été inaugurés officiellement le 22 septembre 2012.

Dès la rentrée scolaire, une partie des élèves du cercle scolaire Montfaucon-St-Brais ont pu s'installer dans de toutes nouvelles classes complètement refaites et équipées de nouveau mobilier.

Les sociétés locales ont pu prendre possession de la toute nouvelle halle de gymnastique et tester ainsi les nouvelles installations, les nouveaux équipements et apprécier les

espaces mis à disposition pour la pratique du sport et le rangement des engins et autre matériel.

Enfin des spectacles ont déjà pu avoir lieu sur la nouvelle scène, à complète satisfaction des organisateurs.

Les échos de tous ces utilisateurs sont bons et encourageants; plusieurs personnes ont été enchantées de découvrir cette réalisation.

Comme tout autre nouveau complexe multifonctionnel, des petits problèmes ou erreurs peuvent encore surgir, mais tous les responsables techniques et communaux font de leur mieux pour les éliminer.

Nous attendons maintenant, impatiemment, le décompte final des travaux. A plusieurs reprises, nous vous avons annoncé un dépassement du crédit, et ceci est surtout dû à certaines exigences des services cantonaux compétents, ou dû à certaines améliorations décidées en cours des travaux. Le dépassement prévu actuellement en attendant le décompte final pourrait atteindre 8 à 10 % du montant budgétisé.

En remerciant toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de ce projet, nous souhaitons pleine satisfaction à tous les utilisateurs de ce nouveau complexe.

Giovanni Todeschini



Dernière assemblée communale de l'année 2012

Le lundi 10 décembre aura lieu la dernière assemblée communale pour l'année 2012. Ce sera aussi la dernière de la législature.

Plusieurs objets seront débattus, dont un sujet délicat. Celui du traitement d'une initiative communale ayant recueilli 99 voix concernant le financement de l'écolage des élèves fréquentant les écoles autres que celles publiques, comme par exemple Les Breuleux.

Le Conseil communal est unanimement opposé à cette requête pour toutes les raisons qu'il a déjà évoquées par tous-ménages du 02 octobre 2012. Les textes de l'initiative communale ainsi que celui du Conseil communal peuvent être lus sur le site Internet www.montfaucon.ch sous l'onglet « Services publics », ensuite sous « News ». Cas échéant, les personnes qui souhaitent recevoir les textes



ci-dessus par écrit peuvent en faire la demande à l'administration communale.

Nous recommandons toutefois à la population de Montfaucon de se rendre en masse à cette assemblée afin de rendre les décisions suffisamment fortes et responsables.

Une précision encore pour le budget 2013. Le nouveau Conseil communal présentera ce dernier lors d'une première assemblée communale en 2013. Ceci en respect des règles déontologiques qui prévalent lors du changement d'autorités.

Nous vous attendons nombreux à cette assemblée de décembre et espérons avoir l'occasion de vous saluer personnellement.

Claude Schaffter, maire



Remerciements

Au nom du Conseil communal, j'aimerais vous transmettre tous nos remerciements pour votre soutien lors des dernières élections communales ainsi que pour les messages encourageants envoyés à cette occasion.

Je veux féliciter le nouveau Maire élu, Giovanni Todeschini. Je remercie également les deux anciens Conseillers Martial Savary et André Villiger qui remplissent pour cinq ans.

Merci aussi aux membres du Conseil communal qui, comme moi, cessent leurs fonctions et qui ont œuvré avec conviction et assiduité. En particulier, Colette Brülhart, Viviane Froidevaux et Albert Gonin. Tout ceci, je tiens à le rappeler, pour des défraiements de misère. C'est toute la collectivité qui en profite.

Je tiens également à adresser un immense merci aux collaborateurs et collaboratrices du ménage communal qui m'ont « supporté » durant huit ans.

Je voudrais ici encore vous remercier personnellement pour la confiance que vous m'avez accordée durant les huit années que j'ai passé à la tête de la commune.

Comme j'en faisais part au début de ce journal, on ne peut pas plaire à tout le monde, mais on peut dans tous les cas

faire de son mieux. J'espère que j'aurai rempli cette mission.

Bonne fête de fin d'année à toutes et à tous et à bientôt.

Claude Schaffter, maire

Surprise ou insolence !? :

A l'heure de mettre sous presse, nous apprenons qu'une initiative communale circule actuellement auprès de la population du village de Montfaucon.

Cette initiative traite d'un moratoire de 10 ans sur l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal.

Ce que le conseil communal trouve fort de café, c'est que cette initiative émane de milieux et de personnes qui n'ont rien à voir avec les habitants de Montfaucon.

Depuis longtemps déjà, les autorités communales se sont prononcées massivement contre l'implantation d'éoliennes sur les crêtes des Franches-Montagnes, encore plus sur le territoire de Montfaucon. Notre territoire ne fait d'ailleurs pas partie des sites prioritaires déterminés par les autorités cantonales. **Votre maire en personne s'est mobilisé avec toute son énergie contre le montage de ces satanées machines en milieu rural franc-montagnard !**

Les contacts, avec les promoteurs de ces machines ont été stoppés et plus aucun lien n'a été établi depuis lors.

L'implantation d'éoliennes, est-il encore nécessaire de le rappeler, nécessite le dépôt d'un plan spécial où toute la population est invitée à se prononcer.

De plus, nous avons favorisé d'autres alternatives pour le développement énergétique sur notre commune. Les panneaux solaires dont sont pourvus plusieurs sites villageois privés représentent déjà plus de 70% de la consommation des ménages de Montfaucon. Un nouveau projet est actuellement en gestation, il permettrait de dépasser le stade de l'autonomie communale en énergie verte. Nous réfléchissons aussi à d'autres mesures telles que la promotion pour une diminution de consommation ménagère et communale.

Alors s'il vous plaît, ne signez pas une initiative sans réfléchir ! Elle nous rendra dépendant vis-à-vis d'associations et également de gens n'habitant pas notre commune. Elle nous rendra également hors la loi, puisque le gouvernement vient de rendre son verdict à propos de l'invalidité de ce genre d'initiative.

Claude Schaffter, maire